

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

<i>Entre nous soit dit</i>	4
<i>Perles-mêle</i>	
<i>Bons baisers de FS</i>	
<i>Suisse Actuelles</i>	5
<i>Egalité</i>	6
<i>Salaires : le combat continue</i>	
<i>Le 14 juin, six ans après</i>	
<i>Nouveau droit matrimonial</i>	8
<i>III - La protection du logement familial</i>	
<i>Dossier</i>	9
<i>Travail flexible : la liberté ou la jungle ?</i>	
<i>Société</i>	14
<i>Qui sème l'oppression récolte la violence</i>	
<i>Monde</i>	15
<i>3 000 femmes au Kremlin</i>	
<i>Cantons Actuelles</i>	16
<i>Cultur...elles</i>	20
<i>Ces quelques fleurs... L'inculture selon Bloom Une Indienne à Genève</i>	
<i>Courrier</i>	23
<i>Histoire</i>	24
<i>En souvenir des « filles publiques »</i>	

En couverture : Laurence Deonna, journaliste et écrivaine, lauréate du Prix UNESCO pour l'éducation à la Paix (cf. p. 22)

EDITO

Tu bosses dimanche ?



Flexibilité du temps de travail : deux camps s'affrontent. Côté face : une escouade d'intrépides innovateurs part à l'assaut du futur. Aux orties, les horaires de travail rigides, qui sclérosent la vie des entreprises et momifient les rythmes collectifs ! Aux orties, tout ce fatras d'habitudes pantouflardes génératrices d'immobilisme et de gaspillage ! Il faut vivre avec son temps. L'économie change, il est impératif de suivre le mouvement. La flexibilité, c'est *in* ; et c'est péché mortel de rester *out*.

Côté pile : les farouches défenseurs des droits sociaux font barrage. La déréglementation ne passera pas. Nous ne retournerons pas à la loi de la jungle. La liberté promise n'est qu'un leurre : elle aurait vite fait de se convertir en une nouvelle exploitation.

Précisons que les deux camps ne recouvrent pas le patronat d'un côté et les syndicats de l'autre. On connaît le débat interne à ces derniers, et la position pragmatique de certains d'entre eux. Ce sont des camps idéologiques.

Au milieu, les travailleurs et les travailleuses cherchent à comprendre où est leur intérêt, et ce n'est pas facile. Pas question d'admettre béatement que ce qui est bon pour l'économie est *a priori* bon pour les individus ; mais si la « flexibilisation » du travail à la fois contribue à la santé de l'économie et entraîne des avantages pour celles et ceux qui acceptent de monter dans le train, il faut réfléchir à deux fois avant de s'y opposer. Seulement voilà : ces avantages sont-ils réels ?

D'après ce que l'on a pu constater au moment du défunt accord ETA-FTMH, il existait en tout cas à Marin des femmes prêtes à le croire ; et parmi les travailleuses pratiquant des horaires irréguliers (y compris le travail de nuit) dans le tertiaire, nombreuses sont celles qui le font par choix personnel. Un choix qui ne découle pas d'un enthousiasme abstrait pour la modernisation de l'économie et de la société ; plus prosaïquement, elles trouvent dans la flexibilité la solution à des problèmes précis : par exemple, la garde des enfants.

On n'insistera jamais assez sur le prix que coûtent les solutions de ce genre sur le plan de la vie sociale et familiale. Mais quand des travailleuses, comme l'ouvrière de Marin qui s'exprime dans nos colonnes, parlent, sans lyrisme aucun, il est vrai, du supplément de liberté que leur donnerait la flexibilité, n'est-ce pas aussi manquer de respect à leur égard que de se boucher les oreilles ? Ne faut-il pas reconnaître que la flexibilité, si elle est assortie de garanties formelles quant à son caractère volontaire et quant à la compensation en temps et non en argent, peut être, en fonction de la situation familiale, des aspirations personnelles et de la branche d'activité de la travailleuse, une formule de travail aussi satisfaisante et même plus satisfaisante qu'une autre ?

Cela étant dit, il est totalement illusoire de penser que la flexibilité en tant que telle pourrait provoquer ce fameux ré-équilibre des relations entre les sexes que nous prédisent les chantres de la « grande mutation ». L'histoire récente nous enseigne que, si les femmes n'y prennent pas garde, la modernité tend à devenir un facteur de renforcement des rapports de pouvoir aussi efficace que la tradition.

Silvia Lempen 3